



Kappler'Zittig

Bulletin municipal de Kappelen

Juillet 2016



Claude Baumann

Edito



Chères kappelenoises, chers kappelenois,

Nous venons d'entamer le deuxième semestre de l'année 2016. Que devenons-nous retenir de ces six premiers mois...

Sur le plan international : c'est la course aux primaires pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le « Brexit » : le Royaume-Uni qui quitte l'Union européenne, les attentats de Bruxelles et de Nice,...

Sur le plan national et régional : ce sont les manifestations et les heurts parfois violents avec les forces de l'ordre, l'Euro 2016 de football, un nouveau nom pour notre région « Région Grand Est »,...

Sur le plan départemental : c'est notamment la fusion programmée de la communauté d'agglomération des Trois Frontières avec les communautés de communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau dont le futur nom sera :

Communauté d'Agglomérations Saint-Louis Pays des Trois Frontières

Mais intéressons-nous d'un peu plus près à notre village...

L'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) avance normalement. La prochaine étape importante est la réunion publique qui se tiendra à l'automne prochain.

Les travaux concernant la mise en accessibilité de l'école primaire débuteront encore cette année. Cette mise en accessibilité consiste à créer une rampe extérieure depuis l'entrée de la cour côté Eglise jusqu'à l'entrée du bâtiment qui accueillera un nouveau hall.

Concernant la sécurité routière dans notre village, plusieurs administrés nous ont signalé des automobilistes peu enclins aux règles de bonne conduite et surtout au respect du code de la route. Une réflexion globale sur la sécurité dans notre village est donc en cours depuis plusieurs semaines et a abouti à plusieurs projets :

Le carrefour rue des Abeilles / rue des Vergers / rue de l'Eglise a été réaménagé pour également gagner en sécurité.

Pour encourager les « mauvais conducteurs » à plus de considération vis-à-vis des villageois (et notamment les enfants et les personnes âgées), nous allons procéder à la mise en place de panneaux indiquant une zone partagée où la vitesse est limitée à 20 km/h dans la rue des Fleurs et la rue du Lieutenant Jean de Loisy.



Gageons que cette signalétique soit respectée par tous les conducteurs !

D'autres projets verront le jour prochainement : notamment la sécurisation des piétons sur la rue Saint-Michel et celle des usagers dans le centre du village rue du Rhin (Le « S »)

Je profite de cet éditto pour vous annoncer le lancement de notre site internet, où vous pourrez retrouver une multitude d'informations sur notre village : www.kappelen.fr

Un grand merci à Isabelle et toute son équipe pour ce travail remarquable.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été en espérant que le temps chaud et ensoleillé soit de la partie !...

Nicolas HOUBRE

Cabine téléphonique

En mai dernier, la cabine téléphonique se situant rue du Rhin a été enlevée après de nombreuses années de bons et loyaux services, pour être remplacée par un bac fleuri.



Le secrétariat de mairie sera fermé
- du 25 juillet au 05 août 2016
- du 15 au 19 août 2016.

Pas de permanence du Maire et de ses adjoints pendant le mois d'août.

Au cours de l'été, quatre jeunes de Kappelen, Maureen POURET, Thomas LUESINK, Justine GROELLY et Owen BASI apporteront leur aide pour l'arrosage et l'entretien des espaces verts. Nous les remercions par avance pour leur engagement.

Réalisation d'une mare sur le ban de Kappelen

La commune a réalisé, en partenariat avec l'ONF, une mare dans la forêt de l'Oberholz (à droite du chemin vers Ranspach-le-Bas). Cet aménagement a vu le jour dans le cadre du projet « 100 mares en forêt publique alsacienne », afin de favoriser la biodiversité. D'un montant total de 3170 euros, il a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 80%, soit 2540 euros.



Grands Anniversaires

(du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016)

Anne-Marie GOEPFERT 80 ans

Le 04 octobre

Hedwig LAPLANCHE 80 ans

Le 08 novembre

Robert LAPLANCHE 80 ans

Le 22 novembre

Roger HAGIST 80 ans

Le 05 décembre

Anne-Marie SCHMITT 85 ans

Le 23 décembre

Etat civil (du 16 décembre 2015 au 30 juin 2016)

Ils sont nés...

Maël DE MONGENOT DE VAUDEMONT, le 21 décembre 2015
de Mathieu DE MONGENOT DE VAUDEMONT et Aurélie FOISSIER, au 11 rue du Lieutenant Jean de Loisy

Nathan Albert Gilbert RUEHER, le 24 avril 2016
de Martial et Florence RUEHER, au 6 rue du Rhin

Elle nous a quittée...

Alice UEBERSCHLAG née BILGER, dans sa 87^{ème} année

Site web de Kappelen mis en ligne

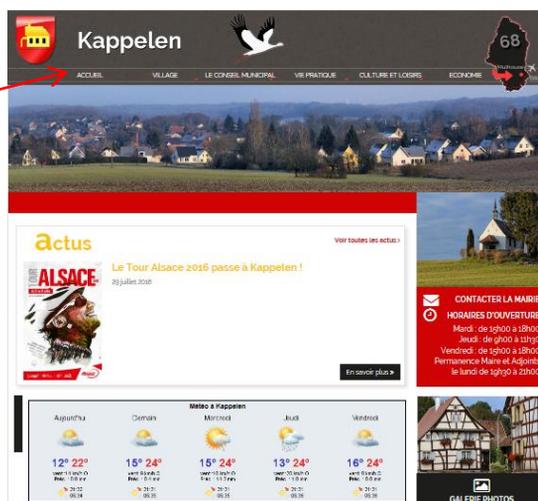
Après de longues heures de préparation, nous nous réjouissons de partager avec vous le nouveau site Web de Kappelen : <http://www.kappelen.fr>. Vous pourrez découvrir nos services, nos actualités, les formulaires administratifs et bien plus encore sur ce site internet simple dans sa navigation.

Nous vous proposons de découvrir un aperçu à travers quelques images explicatives.

Bonne navigation!

PAGE D'ACCUEIL

Les actus, la météo, contact mairie et galerie photos.



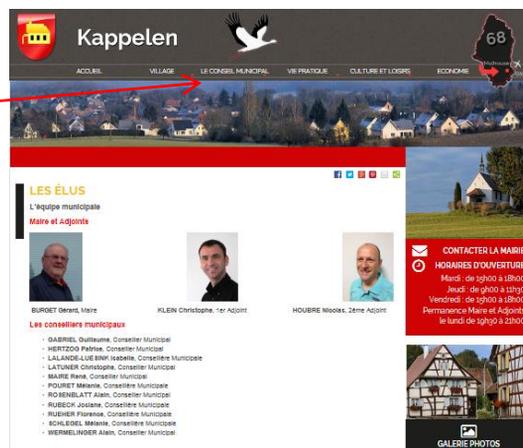
LE VILLAGE

Situation géographique (carte, plan du village, visite virtuelle), histoire & patrimoine, le personnel, urbanisme (POS, cadastre, formulaires), qualité de l'eau, projets d'aménagement, météo.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Les élus, les délégations, les commissions, les compte-rendus du Conseil.



VIE PRATIQUE

Les démarches administratives, les transports en commun, les transports scolaires, les écoles du RPI, l'accueil périscolaire, la gestion des déchets.



CULTURE ET LOISIRS

Associations & loisirs, location de la salle Bis'Jobbis, dernières éditions du Kappler'Zittig, la médiathèque de Sierentz.



ENTREPRISES

Liste des entreprises kappelenoises.



A bientôt sur notre site!

Au sein de la commune

Fleurissement

Les responsables du fleurissement remercient tout particulièrement tous les bénévoles lors de la plantation du 21 mai 2016. Merci pour votre assiduité et fidélité, merci pour les nouvelles recrues. Ce temps-là, cet engagement de la part des bénévoles contribue à rendre notre village plus beau et accueillant.



Epandage

Un arrêté préfectoral du 30 mars 2016 réglemente les épandages de produits phytopharmaceutiques sur les cultures de vignes et arboricoles, à proximité des établissements accueillant des enfants et des personnes vulnérables.

Par principe de précaution, et pour protéger les personnes fragiles, la municipalité a demandé aux agriculteurs du village de respecter cet arrêté.



Rencontre des Aînés

Un moment de convivialité est proposé aux aînés les mardis après-midis avec les amateurs de Jass ou de jeux de société.

L'année se termine et nous espérons vous retrouver plus nombreux à la rentrée à la Maison Bi's Jobbis.

De 14h à 16h30 les mardis suivants:

13.09.2016

11.10.2016

08.11.2016

13.12.2016

17.01.2017

Linsispalter



Les Linsispalter, l'association qui organisait le Glickhampfalé à Kappelen, projette d'éditer un livre sur cet événement qui a mobilisé les bonnes volontés du village pendant 27 ans.

L'ouvrage sera composé essentiellement de photos d'époque représentant les scènes et leurs personnages.

L'association est à la recherche de toutes photos et vidéos d'époque. Elle remercie d'avance toute personne qui lui mettra à disposition les documents le temps de les scanner, avant de les restituer.

Contactez Jean-Pierre Heinimann, Pierre Specker, Robert Baumann ou Bernard Lambert



Sophrologie

Reprise le 8 septembre 2016

**Le Jeudi de 14h15 à 15h30
Salle Communale Bi's Jobbis à Kappelen**

Première séance gratuite



Association MON AMICORPS
Séances animées par Patricia Boo
Sophrologue – Diplômée de la FEPS.
Certification de l'Etat au registre RNCP

06 98 98 12 32

monamicorps@gmail.com

Fête des écoles du RPI

C'est le vendredi 1 juillet que s'est déroulée la fête des écoles du RPI cette année. Tour à tour, les 115 élèves de la petite section au CM2 sont montés sur scène pour présenter danses, sketches, chants et tours de magies aux parents et à leurs familles.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas-grillades organisé avec l'aide des parents d'élèves. Ce fut un agréable moment de convivialité pour petits et grands. Les bénéfices de cette fête seront versés aux coopératives des écoles et permettront de financer les projets à venir.

Résumé en images



C



3

Périscolaire l'Arc en ciel



Eté 2016 :

L'Arc-en-ciel sera ouvert :

Du **6 au 15/07/16** sur le thème du **Petit Prince** avec une sortie au parc du Petit Prince de Ungersheim (SORTIE COMPLETE).



Du **18 au 22/07/16** sur le thème de **Angry Birds** avec une sortie au **Zoo de Mulhouse**.

Du **25 au 29/07/16** sur le thème du **Monde de Dory** avec une sortie à **FUNNYWORLD** à KAPPEL GRAFENHAUSEN (D). 

Ouvert de 7h30 à 18h30 (vendredi 18h) aux enfants de 3 à 14 ans de toutes les communes.

Inscriptions à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.



NUIT SOUS TENTES :

Mardi 12/07 : pour les enfants de 6 à 8 ans

Mardi 19/07 : pour les enfants de 9 à 11 ans

Mardi 26/07 : pour les enfants de 12 à 15 ans

Repas, veillée animée, nuit et petit déjeuner



Fonctionnement 2016-2017 :

PERIODE « PERISCOLAIRE » :

Du lundi au vendredi sans le mercredi :

Accueil le matin dès 7h avec petit déjeuner proposé **Nouveau!**

Accueil du midi de 11h30 à 13h30

Accueil du soir de 15h40 à 18h45

PERIODE « ACCUEIL DE LOISIRS » :

Vacances d'Automne : du 20/10 au 02/11/16 (**Toutes les vacances**) **Nouveau!**

Vacances de Noël : du 19 au 23/12/16 (1ère semaine) **Nouveau!**

Vacances d'Hiver : du 13 au 17/02/17 (1ère semaine)

Vacances de Printemps : du 10 au 14/04/17 (1ère semaine)

Vacances d'Eté : du 10 au 28/07/17 (3 semaines)

du 28/08 au 01/09/17 (1 semaine)

Pour la rentrée de septembre 2016, nous recrutons **une personne disponible** pour renforcer l'équipe encadrante, **tous les jeudis (jours de classe) de 11h30 à 13h30**.

Croix-Rouge Française

Nouveau véhicule pour l'équipe de Kappelen

Fin novembre, l'équipe de Kappelen avec les bénévoles de la Croix-Rouge des 3 Frontières ont réceptionné le nouveau véhicule Citroën minibus en remplacement de l'ambulance qui a eu 27 ans, dont 15 années passées à Kappelen.

Ce véhicule (achat + aménagement) nous a coûté 35000 €, financé à :

- 85% par nos fonds propres issus de nos activités secourismes, formations et de nos manifestations (marche populaire, loto, petit déjeuner campagnard, vente de calendrier)
- 10% par nos donateurs fidèles
- 5% par des subventions

Ce véhicule est utilisé pour toutes nos activités :

- Secourisme : présence lors de différentes manifestations et auxiliaire des pouvoirs publics
- Formation grand public et formation continue de nos bénévoles
- Social : aide à des familles démunies, aide aux sans-abris, collecte de vêtements et redistribution à 30 familles du secteur frontalier.

Dès son arrivée, ce véhicule a servi à la Croix-Rouge Jeunesse, pour visiter les 400 pensionnaires dans les 4 maisons de retraite du secteur frontalier et leur remettre un petit cadeau confectionné par notre jeunesse.

Les bénévoles vous remercient pour votre soutien lors des différentes manifestations.



La rénovation du local de la Croix-Rouge française arrive à sa fin : un local fonctionnel et plus lumineux pour toutes les activités.

Un grand Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour les différents travaux.

croix-rouge française 
Humanisons la vie

Donneurs de sang



**Donner, c'est bien
Redonner, c'est mieux**



Don du sang en 2016 :

**HELFRANTZKIRCH
STETTEN**

**Vendredi 16 Septembre 2016
Vendredi 25 Novembre 2016**

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Depuis 2002, la consommation de produits sanguins a augmenté de près de 20 % et cette tendance ne devrait cesser de profiter dans les années à venir. Nous devons donc rester mobilisés et vigilants. Aujourd'hui, 1 million de malades sont soignés grâce aux produits sanguins :

• 500 000 personnes par transfusion sanguine.

Par exemple :

- une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement,
- une personne atteinte d'un cancer et qui la chimiothérapie affaiblit,
- une personne souffrant de drépanocytose.

• 500 000 personnes avec des médicaments dérivés du sang, dont les immunoglobulines (indispensables à certains déficits immunitaires), les facteurs de coagulation ou encore l'albumine. Il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain.

A SAVOIR

LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
- Être reconnu(e) apte au don,
- Peser au moins 50 kg,
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué),
- Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE POUVOIR DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours,
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de soins : 1 jour),
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes,
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois,
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois,
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois.

LES 4 ÉTAPES DU DON DE SANG

Vous êtes
accueilli(e)
par un(e)
secrétaire

Vous passez un
entretien pré-don
afin de déterminer
votre aptitude
au don.

Le prélèvement
dure de 7 à 10 minutes
et permet de
prélever entre 400
et 600 ml de sang.

Après votre don,
vous restez sous la surveillance
de l'équipe médicale dans
l'espèce repos ou une collation
vous est offerte. Après un don,
il est important de boire beaucoup
et manger.
La durée totale de ces étapes
est d'environ une heure.

Chaque don est important !!

Les malades comptent sur vous

Football Club de Kappelen

Les vacances d'été annoncent la fin d'une saison footballistique très riche. Sportivement et pour une première année de championnat, les féminines ont terminé à une magnifique 2^{ème} place de leur groupe. Un grand Bravo à elles!

Le travail paye toujours, merci aux coachs Guiges et Ludo.

Un grand merci aux supporters qui se déplacent au stade de la forêt pour voir évoluer nos filles, l'ambiance et l'engouement sur et autour du stade font vraiment plaisir à voir. Les filles repartiront en championnat au sein du FC Kappelen pour l'année à venir. Une très bonne chose pour un petit club comme le nôtre. Merci de continuer à venir soutenir nos filles.



Pour l'équipe 1, après avoir été conduit en 1^{ère} division par Bertrand Bilger, les « affaires » sous la houlette de Steve Hirtzlin avaient très bien commencé et nous avons longtemps tutoyé la première place.....mais dans un championnat très relevé dans ce groupe du Sundgau et avec un effectif un peu amoindri sur la deuxième partie de saison, nous avons fini à une plus que très honorable 5^{ème} place. Ne soyons pas trop gourmands, même si souvent les joueurs, les coachs et les supporters en veulent toujours plus, ceci représente le meilleur résultat de l'histoire du FC Kappelen. Une nouvelle aventure attendra notre équipe dès la mi-août avec nos nouveaux coachs Cédric Stroppolo et Jordan Cazenave.

L'équipe 2, elle, se retrouve 5^{ème} au classement après une belle saison également. Même si l'objectif d'une montée n'a pas été atteint, le plaisir a été au rendez-vous et c'est bien là l'essentiel. Un grand merci à Alexandre Rommel et Gilbert Tschiember pour leur engagement auprès des joueurs.

Pendant la trêve d'hiver, la grande salle du club-house ainsi que le coin cuisine et le bar ont été rénovés. Un grand merci aux bénévoles du club et un grand merci à nos différents sponsors. La mise aux normes électriques du club a également été faite par la commune. Un grand Merci à eux également.

À l'heure où j'écris, c'est la préparation de la balade gastronomique et de la soirée After du 26 juin qui est dans les starting-blocks avant d'attaquer l'automne avec les carpes-frites le 27 novembre prochain. Comme vous le savez déjà, ces manifestations sont indispensables au bon fonctionnement du club et nous vous remercions sincèrement pour votre inconditionnel soutien.

Un grand grand merci à tous donc et surtout à Françoise Tschiember, Line Mudarra et Carole et Alain Wermelinger qui, derrière la buvette et fourneau, se décarcassent sans relâche pour nous tout au long de l'année.

Bel été et à très bientôt pour d'autres aventures footballistiques.



Philippe Baumann, Président



Section Tennis de table de l'ASC Kappelen

La saison 2015/2016 touche à sa fin : une bonne saison, vu le classement des équipes.

La section se compose actuellement de 46 membres, dont 5 non licenciés.

Les licenciés participent aux différentes compétitions, championnats, coupes, etc...

Les joueurs évoluaient respectivement dans cinq équipes seniors et une équipe de jeunes. L'objectif était le maintien des équipes dans leur division respective.

En championnat, toutes les équipes sénior sont bien placées. Félicitations à eux, un grand BRAVO !!!

L'équipe des jeunes a eu plus de mal, puisqu'elle a terminé 5ème sur 8. Toutefois, les joueurs engagés ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Le comité remercie l'entraîneur Patrick GOLFIER pour son engagement à former nos jeunes et à les accompagner lors des individuels, ainsi que les capitaines d'équipes pour leur engagement à organiser leurs équipes respectives et à contribuer au bon déroulement du championnat.

La section a terminé la saison 2015/2016 avec un dernier entraînement le mardi 28 juin 2016 et reprendra la saison 2016/2017 le **mardi 23 août 2016**.

Pour tous ceux qui désirent intégrer la section pour la saison prochaine, nous leurs souhaitons d'ores et déjà la bienvenue !

Le Comité et les Membres de la section Tennis de table souhaitent aux lecteurs et à leurs familles de Bonnes Vacances !!



*Soirée de clôture de saison
02/07/2016*

*Au menu :
Couscous succulent concocté par le Chef
Karim
et Remise des Prix du Concours Interne*



Spotjohr Dégust'

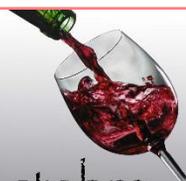


Samedi de 17h à 23h
Dimanche de 11h à 18h

Salon de dégustation



1 et 2 octobre
Kappelen



Après le succès de l'an dernier, l'OLSAL, Office Local des Sports, Arts et Loisirs de Kappelen, lancera la 2^{ème} édition du salon de dégustation de produits du terroir **Spotjohr Dégust' 2016** les 1^{er} et 2 octobre prochains dans la salle communale Bi's Jobbis.

Comme l'an dernier, vous pourrez retrouver des vins d'Alsace et de France, un bouilleur de cru, de la bière artisanale bio, du miel, du nougat, du foie gras fait maison, de la confiture, du sirop, de l'huile aromatisée, des produits frais de la ferme, transformés autour du poulet et du porc, du pain, du fromage...

Cette année, trois nouveaux exposants proposeront des produits italiens de la région du Salento, du café, du thé et des fruits et légumes bio.



Mr Anchling, un apiculteur que l'on connaît bien dans notre région, vous fera découvrir l'apithérapie.

Conférence: samedi 1^{er} octobre, 18h dans la maison Bi's Jobbis.

Filet de bœuf, sauce au poivre, frites et salade
Tartes flambées (samedi soir)

Huîtres
Assiette de foie gras
Assiette paysanne
Assiette de fromage
Café gourmand
Pâtisseries maison

Chaque plat pourra être agrémenté d'un vin sélectionné à cet effet

Repas de la Paroisse Saint-Michel

Vu le succès rencontré l'an passé, il est envisagé d'organiser à nouveau un repas lors de la fête patronale, qui aura lieu le **dimanche 18 septembre 2016**.

Nous vous proposons donc de réserver cette date, pour nous retrouver pour ce moment convivial. De plus amples informations sur le menu et les modalités de réservation seront communiquées ultérieurement par l'intermédiaire d'un tract qui sera distribué vers la fin du mois d'août dans votre boîte aux lettres.

La Fabrique de l'Eglise St-Michel

Tour Alsace Cycliste

La 13^{ème} édition du Tour Alsace Cycliste aura lieu du 27 juillet au 31 juillet 2016.

La 2^{ème} étape (Altkirch-Huningue) traversera KAPPELEN le vendredi 29 juillet aux alentours de 15h20, venant de HELFRANTZKIRCH et se dirigeant vers STETTEN.

Tout stationnement de véhicule sera interdit sur ce parcours entre 12h00 et 18h00.

Déclarations préalables accordées

Mme Sandrine HOFFSTETTER	11a rue des Abeilles	Aménagement extérieur et mur en L
M. Michel FOEHRLE	4 rue de la Paix	Remplacement d'une clôture existante et installation d'un portail supplémentaire
Commune de Kappelen	3 rue de la Chapelle	Création d'un sas d'entrée et mise en place d'une rampe d'accès à l'école primaire
M. Patrick WOLLENSCHNEIDER	2 rue des Hirondelles	Fermeture du dessous d'une terrasse sur pilotis existante
M. Jean-Jacques GASSER	1b rue des Acacias	Ravalement de façade
Mme Françoise LINTZENTRITT	8 rue des Prés	Pose d'un portail et d'une clôture avec portillon
M. Martial RUEHER	6 rue du Rhin	Pose d'une clôture sur un mur existant
M. Jean-Claude KAPPLER	5 rue des Oiseaux	Pose d'une clôture sur limite
M. Grégory BRETON	1 rue du Moulin	Construction d'un abri de jardin
M. Serge RUNSER	6 rue Saint Michel	Pose d'un portail
Mme Zsuzsanna BRETON	1 rue du Moulin	Remise en peinture des volets
M. Jean-Jacques GASSER	1b rue des Acacias	Réalisation d'un chemin d'accès

Le point sur l'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les plans de zonage, la réglementation des constructions et le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sont finalisés.

Sur le plan écologique, le maintien et le développement de corridors écologiques le long des cours d'eau ont également été finalisés.

La présentation aux services de l'Etat comme la DDT, la DREAL, la Chambre d'Agriculture, le SCOT ... mais aussi aux associations écologiques comme Alsace Nature a eu lieu. Le retour de ces services est très positif et encourageant. Notre travail et notre volonté à faire cohabiter écologie, agriculture et population ont été salués par tous les services sans exception.

La prochaine étape sera de valider ce projet (par arrêté municipal) et d'organiser une réunion publique entre mi et fin septembre 2016.

Vous êtes invités à consulter notre site internet pour de plus amples informations.



Vice champions de France de danse

Alexandre Chotel et **Joanne Dudrap** ont fait une très belle performance en se classant :

2ème aux Nationaux – 21 ans

2ème à l'Open amateur league latines – 19 ans

3ème à l'Open amateur league latines – 21 ans

4ème aux Nationaux – 19 ans



2ème dauphine Miss Jeunesse Alsace

Après avoir fini 2ème dauphine à l'élection de Miss Dreiland 2016, **Eva Kastner** a été élue 2ème dauphine de Miss jeunesse Alsace le 25 juin dernier à Strasbourg. Passionnée de danse depuis toujours, Eva poursuit son rêve et a été sélectionnée comme "figurant-danseur" pour cette superbe cérémonie d'ouverture de l'Euro 2016.



Réseau des médiathèques

La médiathèque de Sierentz est ouverte tout l'été aux horaires habituels.

Activités jeux de société tous les mercredis de 14h à 17h30.

A noter sur votre agenda :

- 27 septembre, 1er spectacle de rentrée par la Compagnie Papier Plum'
- 9h30: p'tit Emeraude pour les tout-petits de 3 à 36 mois (RAM, crèche, parents, grands-parents...)
- 17h30 : Emeraude tout public
- Atelier calligraphie et carnets de voyage en octobre 2016



Mediathèque du Pays de Sierentz

6, rue du Moulin 68510 SIERENTZ
03.89.83.83.20.

<http://mediatheques-pays-sierentz.fr>

Horaires d'ouverture : Lundi fermé

Mardi 15h-19h

Mercredi 10h-18h

Jeudi 15h-18h

Vendredi 10h-17h

Samedi 10h-13h

**réseau
des médiathèques
du Pays de Sierentz**



Prévention des noyades et Exposition solaire

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes, dont 24% en piscine et 13% en cours d'eau. L'apprentissage de la nage, l'application de recommandations élémentaires, comme la surveillance d'un enfant par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisée, permet d'éviter ces accidents.

L'exposition aux rayonnements ultraviolets, d'origine naturelle ou artificielle, reste la première cause des cancers cutanés. Il est donc important de rappeler qu'il est conseillé d'éviter l'exposition entre 12h et 16h, porter un chapeau et des lunettes de soleil, appliquer de la crème solaire toutes les deux heures et protéger encore plus les enfants vulnérables.

Afin de passer un été en toute sécurité, Santé publique France, l'agence nationale de santé publique, mets à disposition des supports d'information, qu'il est possible de commander gratuitement.



Maladies vectorielles

Le ministère de la santé et Santé publique France diffusent une campagne d'information sur la prévention des maladies transmises par les vecteurs : prévention des piqûres de tiques pour prévenir la maladie de Lyme, prévention des piqûres de moustiques particulièrement de type Aedes pour prévenir le risque de transmission et de dissémination des arboviroses (dengue, chikungunya, l'infection à virus Zika) en France métropolitaine.

La campagne d'information comprend :

Un dépliant « Maladie de Lyme » qui informe les populations sur les risques induits par les piqûres de tiques et l'incite à adopter les gestes de prévention adéquats

Un dépliant pour les voyageurs en partance pour des zones où sévissent des maladies à transmission vectorielle. Il délivre des conseils pour se protéger des piqûres de moustique et également, au retour en métropole, la conduite à tenir en présence de symptômes évocateurs de maladie vectorielle.



Canicule, fortes chaleurs

Comme chaque année, dans le cadre du Plan Canicule, un registre nominatif a été créé en Mairie. Les personnes âgées et les handicapés sont invités à s'y inscrire, afin que lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental, les services sociaux et sanitaires se mettent en contact périodiquement avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur sécurité et de leur bien-être.

L'agence nationale de santé publique met également à disposition un dépliant consultable sur le site inpes.santepubliquefrance.fr.



Ces informations sont également disponibles en ligne et téléchargeables sur le site <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

Réseau APA

Le réseau APA propose depuis plusieurs années un service de téléassistance

BIP CONNECT : des solutions de téléassistance pour l'intérieur et pour l'extérieur du domicile

Pour l'intérieur, ce service se présente sous la forme d'un boîtier équipé d'un haut-parleur et d'un micro, relié à un médaillon étanche permettant à l'utilisateur de déclencher une alerte 24h/24 et 7j/7. BIP Connect a pour objet de maintenir la personne à son domicile en toute sécurité.

Pour l'extérieur, ce service se présente sous la forme d'un téléphone mobile équipé d'un bouton d'alerte. L'appareil est géo localisable et est adapté aux seniors actifs.

Quelle que soit la situation de l'abonné, BIP Connect c'est :

- une démonstration gratuite à domicile
- une installation possible dans les 24h en cas de sortie d'hospitalisation
- des écoutants 24h/24h 7j/7 parlant alsacien
- une présence sur tout le Haut-Rhin
- un abonnement sans engagement de durée

Pour plus d'informations :

Tel : 03 89 32 78 78

www.bip-connect.fr

www.reseau-apa.fr

Via Trajectoire

Pour faciliter les recherches et les inscriptions en maison de retraite.

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis un peu plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet ViaTrajectoire (<https://trajectoire.sante-ra.fr>)

Ce service en ligne offre un gain de temps considérable. Un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic alors qu'un dossier papier doit être déposé auprès de chaque maison de retraite. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 utilisateurs.

Les Haut-Rhinois sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85 % d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site.

Le Conseil départemental du Haut-Rhin, partenaire de ce projet, propose avec ViaTrajectoire l'accès à un annuaire complet des maisons de retraite, une inscription facilitée.

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant ViaTrajectoire sur le site internet du Conseil départemental du Haut-Rhin (www.haut-rhin.fr)

Sophia

Connaissez-vous Sophia, le service d'accompagnement de l'Assurance Maladie pour mieux vivre avec une maladie chronique
Le service Sophia aide les personnes diabétiques à limiter les conséquences de la maladie sur leur quotidien.

Un accompagnement personnalisé

Des informations régulières, des conseils pratiques, des témoignages de patients...et un soutien au téléphone par des infirmière-conseillers en santé.

Un service gratuit et sans engagement

Si vous êtes concerné(e) par l'accompagnement par le service Sophia, connectez-vous sur votre compte ameli.fr pour vous inscrire. > **En savoir plus : ameli-sophia.fr**



Armée de Terre

Chaque année l'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans, et vous propose des postes dans plus de 400 spécialités. La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité. Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

N'hésitez pas à contacter:

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :

1a rue Vauban – 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 60 51 43

Courriel : cirfa-terre-mulhouse.accueil.fct@intradef.gouv.fr



Opération Tranquilité vacances

À l'approche des congés d'été, la gendarmerie de Sierentz invite la population à faire connaître ses dates de départ et de retour de vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Le formulaire peut être téléchargé sur le site de la gendarmerie nationale et remis à la gendarmerie de Sierentz au plus tard 48 heures avant votre départ.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17

Informez-vous sur : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>

<http://www.haut-rhin.gouv.fr>

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/re/Zooms/Operation-tranquillite-vacances>



RETROUVER UN VÉLO VOLÉ ?

C'est plus simple avec...
un vélo marqué !

Avec le marquage **BICYCODE®**, un numéro unique est gravé sur le vélo. Il figure également dans un registre national, associé aux coordonnées du propriétaire.

C'est une véritable immatriculation.

Policiers et gendarmes ont accès au registre national de marquage des vélos. Ils peuvent contacter leurs propriétaires quand c'est nécessaire.

Plus d'information sur interieur.gouv.fr et fub.fr
(Fédération Française des Usagers de la Bicyclette)
Liste des opérateurs de marquage de vélo sur bicycode.org



La fusion de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ avec la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES 3 FRONTIERES et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU en quelques questions réponses ...

Combien de communes et habitants sont touchés par la fusion?

40 communes : 10 de la CA3F, 17 de la CCPS et 13 de la CCPSu, sur une superficie de 200 km² et 75 870 habitants : 53 111 de la CA3F, 13 542 de la CCPS et 9 217 de la CCPSu.

Les décisions ont-elles été prises ?

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) du Haut-Rhin a été arrêté par le Préfet le 04/03/2016.

La quasi-totalité des 40 communes a approuvé par délibération le nouveau périmètre (fin mai).

Les 3 Communautés de Communes ont 75 jours pour donner un avis favorable ou non par délibération sur le nouveau périmètre. Concernant la CC du Pays de Sierentz, la délibération donnant un avis favorable a été prise en Conseil le 18 mai dernier.

L'arrêté de fusion est en cours, pour application au 01/01/2017.

Quels sont les domaines impactés ?

Les compétences exercées par les 3 CC (obligatoires, optionnelles, facultatives)

Le personnel et les modes de gestion (régie, prestations, délégations,...)

Les modes de gouvernance pratiqués (Assemblées, Bureau, Commissions,...)

Le régime fiscal appliqué (fiscalité additionnelle/FPU, REOM/TEOM)

Quelles seront les compétences après la fusion ?

Le recensement des compétences gérées (effectives) et des compétences nouvelles à gérer (Loi NOTRe – 2017 : Zones d'activité éco., gens du voyage, déchets – 2018 : GEMAPI) a été fait.

Au 01/01/2017 : Compétences obligatoires (Dév. Eco., Aménagement de l'espace, Transports, Habitat, Déchets,...)

Au 01/01/2018 : Compétences optionnelles (Voiries et parkings, PCAET, Equipements sportifs et culturels, Assainissement, AEP, Petite Enfance,...)

Au 01/01/2019 : Compétences facultatives (Santé, Sécurité, Balayage)

Comment sera gouvernée la nouvelle Communauté d'Agglomération ?

Le futur Conseil de la Communauté d'Agglomération : 78 délégués titulaires et 30 délégués suppléants, dont **19 délégués pour la CCPSierentz**.

1 Président et 15 Vice-Présidents

1 Bureau

Des Commissions thématiques (Déchets, Assainissement, Dév. Eco.,...) et spécifiques (CAO, Conseil de dév., Accessibilité, Services Publics,...)

1 Conférence des Maires

Quel sera l'impact pour les services et le personnel ?

Pendant la phase de transition, la gestion des services sera assurée à l'identique.

Un Comité de Direction des 3 CC travaille sur une proposition d'organisation des services de Direction et Opérationnels (fonctions, missions, localisation,...).

Des réunions d'échanges entre services des 3 CC sont organisées (eau, assainissement, déchets, patrimoine,...).

Un comité technique travaille sur les questions des Ressources Humaines, des Budgets, de migration des outils de gestion et d'intégration des données, pour être opérationnel au 01/01/2017.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Pour 2017 :

Création de la Communauté d'Agglomération au 01/01/2017, installation du Conseil, du Bureau, des Commissions (gouvernance)

Gestion des compétences obligatoires effectives (zone d'activité économique, déchets, habitat, SCOT,...) et Loi NOTRe (Gens du voyage)

Gestion des compétences optionnelles (assainissement,...) et facultatives (crèches, eau, médiathèques,...) sur les sites des anciennes CC

Application du régime fiscal FPU et harmonisation progressive des taux

Transfert des personnels et organisation des services

Dissolution du PETR

Pour 2018 :

Gestion des compétences optionnelles retenues et retour aux communes de celles non retenues, gestion des nouvelles compétences Loi NOTRe (GEMAPI)

Gestion des compétences facultatives sur les anciens périmètres (crèches, eau, médiathèques,...)

Poursuite de l'harmonisation des taux

Dissolution des syndicats d'assainissement

Pour 2019 :

Gestion des compétences facultatives retenues et retour aux communes de celles non retenues

Poursuite de l'harmonisation des taux

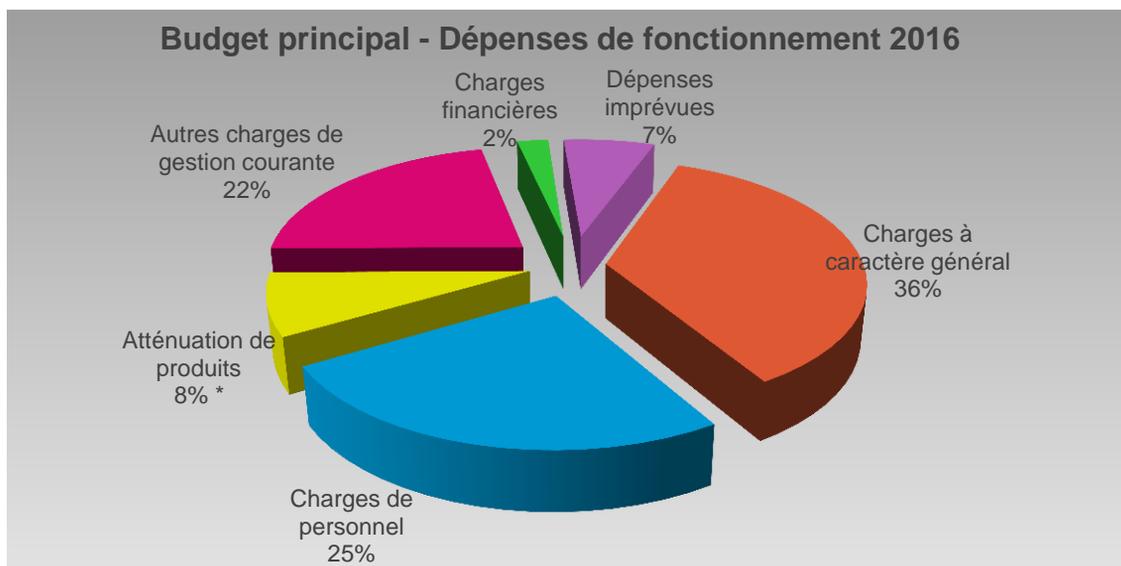
Dissolution des syndicats d'eau.



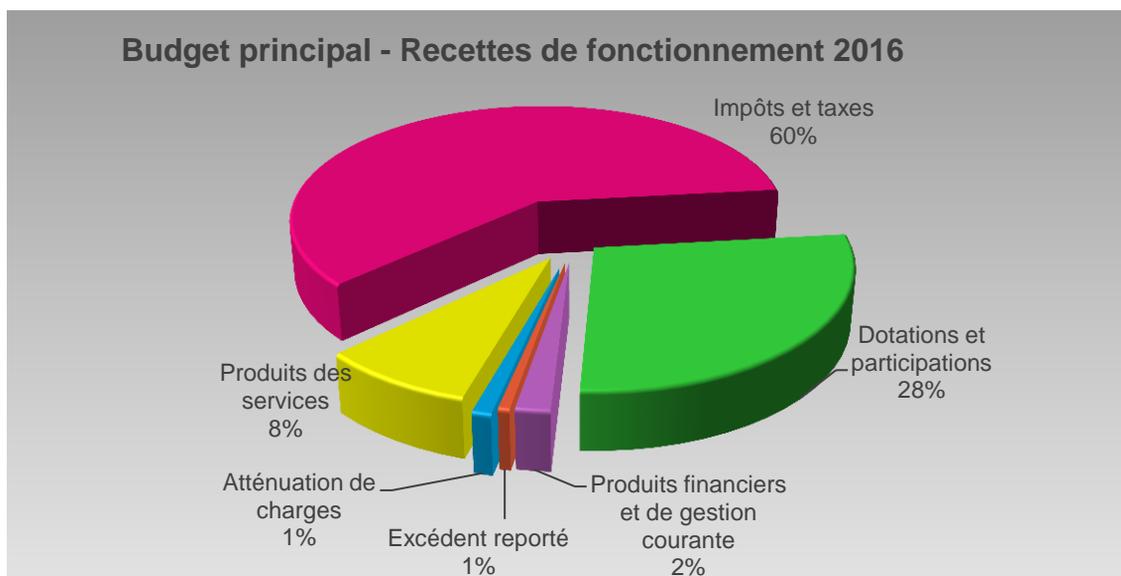
Le Conseil Municipal a voté les Budgets Primitifs 2016 et Comptes Administratifs 2015 lors de la séance du 11 avril 2016.

Budget communal

Il s'élève cette année à 476 657,86 € en section de fonctionnement.



* Reversement sur FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources)



La commune doit faire face, comme l'ensemble des communes françaises, à la baisse des dotations de l'Etat.

La dotation forfaitaire a plongé de 37% entre 2013 et 2016 pour Kappelen.

Malgré cela, les taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti, CFE) n'ont pas été augmentés.

La section d'investissement s'équilibre à 446 676,86 €, comprenant notamment les remboursements d'emprunts (capital) et les travaux.

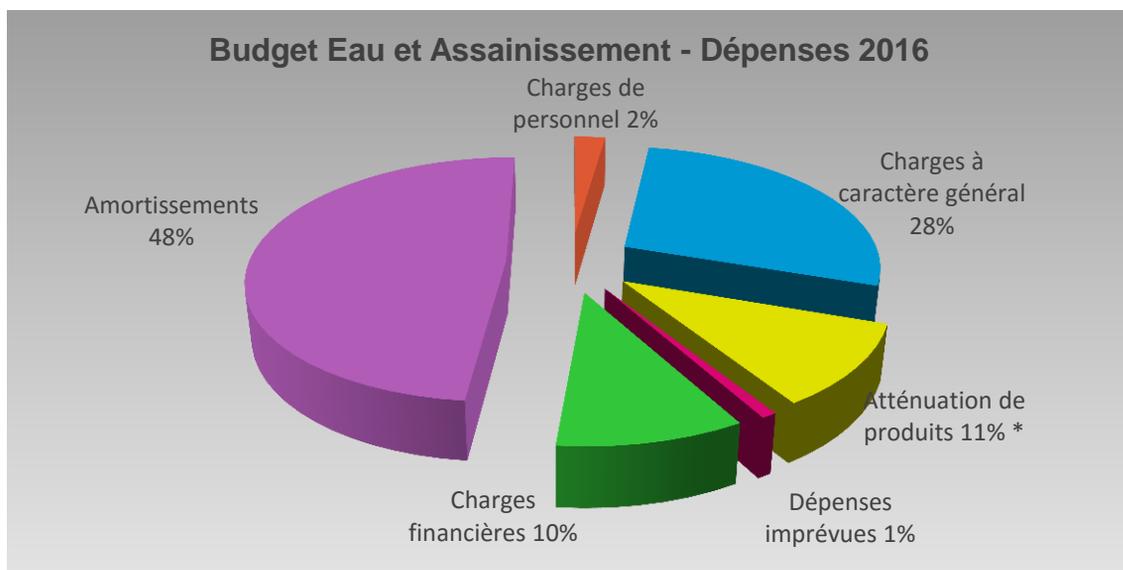
Budget eau et assainissement

L'augmentation des tarifs l'an dernier a permis de redresser le budget Eau et Assainissement, et de s'équilibrer sans subvention communale.

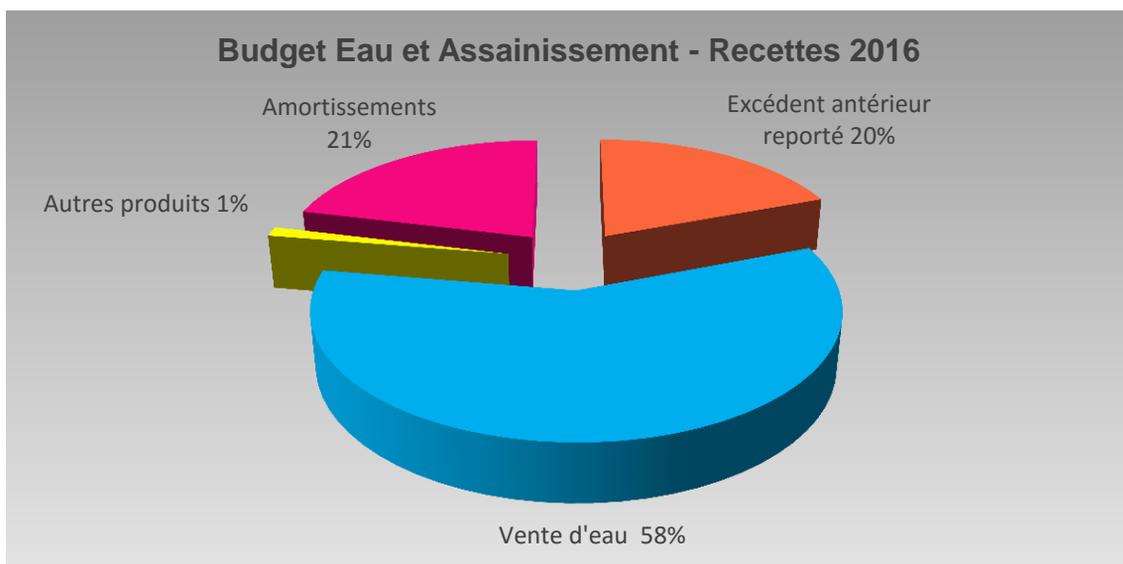
Nous restons vigilants et suivons toutes les semaines le relevé de distribution du village, ce qui nous permet de repérer les consommations inhabituelles et d'agir rapidement.

Les fuites d'eau et ruptures de canalisations peuvent très vite engendrer des travaux de réparation conséquents, et de grosses dépenses pour le consommateur et pour la commune.

La section d'exploitation s'élève à 168 142,15 €, répartis comme suit, en dépenses et en recettes :



* Reversement des redevances collectées à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



La section d'investissement affiche un montant de 147 195,23 €.

Chez nous et nos voisins

Dates à retenir pour le 2ème semestre 2016

A KAPPELEN...

Le 29 juillet : passage du Tour d'Alsace de cyclisme

Le 23 août : reprise de l'ASC KAPPELEN

Le 8 septembre : reprise de la sophrologie

Le 13 septembre : reprise de la rencontre des aînés

Le 18 septembre : repas de la Paroisse Saint-Michel

Le 1 et 2 octobre : Spotjohr Dégust'

Le 29 octobre : concert de l'association Bulle d'Air au profit de l'IME de BARTENHEIM

Le 27 novembre : repas carpes frites du FCK

Le 11 décembre : repas de Noël des aînés.

A HELFRANTZKIRCH...

Le 10 juillet : marche populaire (Club des Pieds Agiles)

Le 4 septembre : marché équestre (Association Crinière du Sundgau)

Le 16 septembre : don du sang (Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles)

Le 25 septembre : bourse aux vêtements (Association les Tournesols)

Le 16 octobre : repas carpes frites (Amicale des Sapeurs-Pompiers)

Le 6 novembre : concert annuel (Musique des Sapeurs-Pompiers)

Le 11 novembre : loto (ASCCO – HELFRANTZKIRCH).



**bonnes
vacances**